



Kim NGUYEN

Associé

knguyen@kermitconseil.com



Nuances de gris

Comme le disait Lao Tseu « un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas ». Or, ils sont de plus en plus nombreux à entamer leur voyage dans l'univers de la finance responsable.

Pour les investisseurs, l'impulsion du premier pas a des origines très diverses. Il peut s'agir d'un choix « moral », pour défendre des valeurs ou avoir un impact significatif sur des sujets majeurs comme le climat, l'éducation ou l'emploi. Il peut s'agir d'un choix financier, d'une meilleure gestion du risque ou la recherche de thèmes porteurs sur le long-terme. Enfin, de façon plus prosaïque, il peut simplement s'agir de respecter les contraintes réglementaires qui se multiplient tant au niveau européen que français.

En tout état de cause, cette impulsion initiale est probablement la partie la plus simple du voyage. Car une fois la route entamée, l'investisseur « voyageur » se retrouve plongé dans une zone de clair-obscur ou rien n'est évident et tout semble s'afficher en nuances de gris.

Première étape : la déclinaison des choix responsables dans la gestion financière. Aucun portefeuille ne peut être totalement refaçonné du jour au lendemain, et les

difficultés peuvent se multiplier pour atteindre à la fois des objectifs financiers et extra-financiers. Force est de constater que dans un premier temps, l'investisseur va devoir faire contre mauvaise fortune bon cœur, et accepter un portefeuille imparfait.

Deuxième étape ardue, les outils : compte-tenu de l'importance du sujet, l'investisseur qui a besoin de s'appuyer sur des outils normalisés, clairs et utiles, tant au niveau des notations, des outils climat ou des reportings que pour les labels, va être confronté à une réalité extrêmement complexe et mouvante. A qui se fier quand deux notations d'une même structure donnent des résultats totalement différents ?

Autre difficulté : les partenaires, sociétés de gestion & intermédiaires. Entre le déploiement des intentions affichées, la réalité des engagements, ou les plans court et moyen terme, difficile de s'y retrouver. Certaines sociétés de gestion se revendiquent « pures », certaines se disent en transition, d'autres en apprentissage ... là encore il est compliqué de frayer son chemin, et impossible à court terme d'avoir une vision tranchée.

Les supports qui s'affichent verts, qu'il s'agisse de fonds labellisés, de fonds à impact ou d'obligations vertes, peuvent recouvrir une multitude de réalités et de stratégies, dont certaines semblent très éloignées des objectifs d'un investisseur responsable.

Enfin, que dire de la RSE des entreprises ? Certaines communiquent, d'autres non, nombre d'entre elles utilisent des indicateurs différents, certaines font valider leurs rapports d'autres non. Si l'on rajoute à cela les disparités réglementaires par pays, on s'aperçoit de la difficulté, même pour des



gérants très bien équipés, à avoir des certitudes en matière d'investissement responsable.

On le voit, partant d'un postulat simple, la réalité devient vite extrêmement complexe. Comment trouver son chemin ? En se basant sur trois principes :

1. Être pragmatique : rien ne sert de viser un absolu destructeur, mieux vaut se contenter dans un premier temps d'un compromis, notamment pour ce qui est de concilier objectifs financiers et extra-financiers,
2. Être flexible : les normes évoluent et les vérités d'aujourd'hui ne sont pas celles de demain, particulièrement pour ce qui concerne les méthodes,
3. S'inscrire dans le temps et dans une logique de progrès. Rome ne s'est pas faite en un jour, et la transformation responsable d'un portefeuille, pour peu qu'elle ne soit pas du greenwashing, prend du temps.

Démarrer sur le chemin de la finance responsable c'est avant tout accepter l'idée que le périple risque d'être long et parsemé d'obstacles qui nécessiteront de petits arrangements et compromis. En revanche, ce n'est pas parce que rien n'est figé ou parfait qu'il ne faut rien faire.

La Régulation Européenne : (document AFR/ Scaled Risk)

<http://afresponsable.com/2021-regulation-financiere/>

Kermit participe au webinar de Scaled Risk et de l'AFR le 14 janvier 2021 de 12h à 13h :



S'inscrire :

https://scaledrisk.clickmeeting.com/reglementation-s-sur-les-aspects-esg-en-2021-/register?_ga=2.183472420.345432064.1608538175-759995547.1606143779



Kermit

Raison d'être*

« Notre objectif est de faire évoluer les pratiques des investisseurs et de leurs partenaires dans une logique responsable, durable et de long-terme, afin de contribuer à faire de la finance le moteur d'une transformation positive du monde ».

* Inscrite dans les statuts de l'entreprise conformément aux dispositions de l'article 1835 du Code Civil.

Kermit est une SAS au capital de 5 000 EUR (RCS n° 888 373 792) immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) en qualité de CIF sous le n°20007557 et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

www.kermitconseil.com



<https://twitter.com/@KimNguy35436484>



<http://www.linkedin.com/in/nguyen-kermit>

